

Les fondements de la construction territoriale

-Cas de la Wilaya de Saida-

MEDDAH Fadéla *, ZATLA Najat **

Reçu le : 23/02/2020

Accepté le : 08/09/2020

Publié le : 30/12/2020

Résumé

Les territoires sont vus comme des lieux propices à la création des richesses. L'émergence d'un territoire repose sur deux piliers : la valorisation des ressources et la mobilisation des acteurs qui interagissent dans une logique de proximité et déploient des modes de coordination. Le territoire est en perpétuelle construction, il n'est pas un objet neutre.

A travers ce travail nous tentons de vérifier, dans le cadre de l'espace forestier de la Wilaya de Saida, l'importance accordée par les acteurs locaux à ces deux piliers de la construction territoriale. L'analyse porte sur le processus de la valorisation d'une ressource territoriale. Celui-ci suppose non seulement une identification exhaustive des ressources, le développement des modes de valorisation, mais aussi l'impulsion d'une dynamique territoriale associant les acteurs sectoriels et les acteurs locaux.

Pour ce faire, nous mobilisons au plan théorique, une approche par le territoire et ses ressources et au plan empirique, une approche compréhensive qualitative. En nous appuyant sur la grille théorique développée par Perron. L et Janin. C et sur la base d'enquête menée auprès des acteurs locaux et sectoriels, articulée à une analyse quantitative basée sur des observations et des données empiriques, nous analysons les démarches d'identification et de valorisation. Nous en concluons que la dynamique territoriale est absente ce qui empêche la construction d'un territoire forestier.

Mots clés : construction territoriale, valorisation des ressources, coordination entre acteurs, ressource forestière

Classification JEL : O11, O18, Q23, R11

Abstract

Territories are seen as places conducive to the creation of wealth. The emergence of a territory requires two pillars : the development of resources and the mobilization of actors who interact in a logic of proximity and deploy modes of coordination. The territory is in perpetual construction, it is not a neutral object.

This work aims to verify the importance given by local actors to the two pillars of territorial construction, in the forest area of Saida. The analysis focuses on the process of developing a territorial resource. The processus is not based only an exhaustive identification of resources, the development of valorization methods, but also the impetus of a territorial dynamic associating sectoral actors and local actors.

In order to do this, we mobilize on a theoretical level, an approach by the territory and its resources and on an empirical level, a comprehensive qualitative approach. This analysis is based

* Doctorante, Université Abou Bakr Belkaid, Tlemcen, maitre assistante à l'université de Mascara. Algérie. E.mail : mafamail@yahoo.fr (Auteur correspondant)

** Professeure, Université d'Oran 2, Algérie. E.mail : zatlanajat@gmail.com

on the theoretical grid developed by Perron. L and Janin. C and on the analysis of stakeholder surveys, articulated with a quantitative analysis. This analysis conclude that the territorial dynamics are absent at the level of the space which prevents the construction of a forest territory.

Keywords : construction territorial, resource valorization, inter-actor coordination, forest resource

1. Introduction

Le monde actuel connaît une modification profonde dans les systèmes économiques et les modes d'intervention des Etats dans l'économie. Ce changement se caractérise par des phénomènes tels que l'affirmation de nouveaux acteurs du développement et le développement de nouvelles modalités de coordination entre les acteurs. Dans ce contexte, on observe aussi l'émergence de territoires définis de façon nouvelle, à l'échelle méso. Ceux-ci sont vus comme non seulement des lieux propices à la création des richesses mais aussi comme des espaces où se cristallisent de plus en plus les enjeux sociaux, économiques et culturels du développement. La mondialisation a permis l'émergence de deux modèles du développement ancrés dans : l'un, le système fordiste a-spatial, est fondé sur la grande firme nomade en recherche des coûts de production faibles, l'autre territorial privilégie l'ancrage territorial et donne de la valeur au local avec ses spécificités. Le territoire, comme une interprétation majeure du local, y émerge comme niveau de réflexion et d'actions économiques (Ferguene, 2004). Le développement est territorialisé et accorde un rôle essentiel aux ressources et aux acteurs locaux notamment aux interactions mises à l'œuvre. L'émergence du territoire nécessite une valorisation des ressources et une mobilisation des acteurs s'effectuant par des mécanismes où les acteurs interagissent dans une logique de proximité et déploient des modes de coordination et d'organisation particuliers afin de résoudre des problèmes communs (Colletis et al, 1999). Le territoire n'est plus un objet neutre, donné mais en perpétuelle construction (Lajarge, 2000).

Le débat sur le territoire et plus particulièrement sur la compétitivité territoriale a donné lieu à une réflexion sur les dynamiques de construction de ressources qui en constituent les avantages spécifiques. En effet, l'offre de ressources ne doit pas être réduite à une disponibilité en facteurs standardisés de production (main d'œuvre, infrastructures, offre foncière, etc.) caractérisée par un système de prix relatifs. Elle doit être considérée ici comme un potentiel de ressources construites par les acteurs locaux, à travers des processus d'innovation et d'apprentissage (Kirat & Lung, 1997). Le territoire est à la fois le contenant et l'issue d'un processus d'élaboration d'un contenu. De ce fait, l'analyse doit porter sur les fondements des dynamiques de construction de ces ressources constituent le facteur majeur de différenciation des territoires. Par ailleurs, les territoires se construisant sous l'impulsion des jeux d'acteurs, il semble fondamental de s'intéresser aux modes de coordination que ceux-ci tendent à mettre en place.

Dans ce travail, nous tentons de questionner l'importance accordée par les acteurs locaux à ces deux piliers de la construction territoriale. Nous avons retenu la Wilaya de Saida comme champ spatial de l'étude. Cette Wilaya se caractérise par un important domaine forestier (taux de boisement de 23,5%). L'analyse porte sur le processus de la valorisation de cette ressource territoriale lequel repose principalement sur l'identification exhaustive des ressources et le développement des modes de valorisation et exige, pour une efficacité durable, l'existence d'une dynamique territoriale associant les acteurs du secteur des forêts et les acteurs locaux.

Nous questionnons le degré d'importance accordé par les acteurs locaux, et plus particulièrement les acteurs du secteur forestier, au processus de la valorisation des ressources forestières et à la mise en place des démarches du travail coordonnées.

Pour répondre à cette question, nous mobilisons au plan théorique, une approche par le territoire et ses ressources et au plan empirique une approche compréhensive qualitative. En nous appuyant sur une grille théorique développée par Perron. L et Janin .C (2014) et sur la base d'enquêtes menées auprès des acteurs locaux et sectoriels, articulées à une analyse quantitative basée sur des observations et des données empiriques, nous analysons les démarches d'identification et de valorisation.

2. Les deux piliers de la construction territoriale

L'origine des approches du territoire revient aux travaux d'Aydalot sur les hiérarchies spatiales et aux travaux du groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs créé en 1984. Le territoire y est défini comme étant une création par les interactions des agents économiques et par les relations d'échange. Ces interactions développent une dynamique d'apprentissage performante d'une gestion commune de ressources (LAMARA, 2009).

Les fondateurs de l'approche du district industriel donnent une définition au territoire similaire à la notion du district qui est : *« une concentration de petites et moyennes entreprises très compétitives fonctionnant selon le principe d'atmosphère industrielle,.... la coordination se faisait par le marché et par le face à face avec une division sociale du travail entre des entreprises petites et moyennes spécialisées sur un segment de production. »* (Pecqueur, 1996).

Pour l'approche des systèmes productifs localisés, le SPL est défini comme : *« une organisation territoriale de la production qui permet de mettre l'accent sur les autres facteurs non spécifiquement économiques. »* (Lipietz, 1995). La dynamique du SPL repose sur un ensemble d'éléments (Véronique Peyarache-Gadeau, 2007), que sont : les rapports de collaboration entre les entreprises, les rapports entre le système productif et le système institutionnel, le savoir-faire et la mobilité des travailleurs dans l'agglomération de la production, le rôle des institutions sociales spécifiques qui interviennent pour appuyer le développement des entreprises.

L'approche de la proximité propose une lecture de l'espace en termes de coordination. Pour elle, il est le résultat d'une action collective mobilisant deux formes de proximité ; la première qui est la proximité géographique lui permet de valoriser ses ressources, la seconde nommée la proximité organisationnelle, lui permet de s'intégrer dans des circuits productifs externes. (Gilly, Torre, 2000).

Les différentes approches assimilent le territoire à un groupement d'acteurs spatialisés se coordonnant par des relations des marchés et hors marché, valorisant les ressources locales pour résoudre un problème productif.

Enfin, LAMARA (2009) considère que les approches du territoire ou de la construction territoriale, sont fondées sur l'idée que : *« le territoire est un construit social, résultant d'un processus de coordination des acteurs réunis pour résoudre un problème productif inédit et de construction de ressource territoriale qui sont activées ou révélées pour une dynamique renouvelée du territoire. »*

2.1. La coordination des acteurs : premier pilier de construction

Selon Fabienne Leloup (2004), la coordination est une condition nécessaire pour qu'un territoire émerge, sinon il devient un espace passif qui subit des évolutions de son environnement extérieur. La coordination est similaire à la gouvernance locale, un concept proposé par Fabienne Leloup, Laurence Moyart et Bernard Pecqueur (2004). Elle est née de la coïncidence de deux mouvements : l'émergence d'initiatives locales et le désengagement progressif de l'Etat. Elle se définit comme une coordination multi scalaire des acteurs privés et publics autour d'un projet en vue de résoudre un problème productif. Elle est le résultat des interactions des groupes s'influençant mutuellement. (LAMARA, 2009).

La coordination peut prendre plusieurs formes. Les formes de coordination décrites dans les milieux innovateurs sont de type concurrence/coopération. Sous l'optique de la concurrence, la coordination se fait par le marché, le prix est la variable d'ajustement. Dans le second cas, la coordination se fait hors marché ; elle repose sur des normes, des conventions formelles ou informelles qui minimisent les incertitudes et accroissent l'efficacité (Olivier Crevoisier, 2003).

Selon l'approche des systèmes productifs localisés, la coordination est abordée en dynamique ; elle s'inscrit dans le temps : le présent est le résultat de l'action du passé. Le système territorial est « *bâti sur la proximité géographique de ses acteurs, mais aussi sur la dynamique commune qui les rassemble* » (Leloup, Moyart, Pecqueur, 2004). Le construit territorial résultant « *des relations, voire règles, normes et principes acceptés et mis en œuvre ensemble* » (ibid., 2004). La coordination est assimilée soit « *à une mobilisation des acteurs pour résoudre un problème productif* » ; elle est, par conséquent, à construire et les mécanismes institutionnels jouent un rôle primordial, soit « *à un processus long de reconnaissance d'une identité ancrée dans la tradition, dans la coopération et en vue de réaliser un projet de développement collectif* », donc elle repose sur une dimension historique.

Les penseurs de l'école de la proximité ont distingué entre trois types de coordination : une coordination privée où l'acteur dominant est une organisation privée, une coordination institutionnelle ou publique, et une coordination mixte qui est un mélange des deux. (Colletis et Al, 1999). Les relations de coordination interindividuelles et collectives sont appréhendées en termes de proximité. La proximité est supposée comme utile mais elle n'est pas nécessairement une condition à la coopération entre les acteurs. Elle facilite l'émergence d'une proximité organisationnelle.

Selon Torre et Rallet (2003), la proximité organisationnelle est similaire à une proximité relationnelle. Elle reflète une capacité offerte par l'organisation permettant les interactions entre ses membres. La proximité organisationnelle fonctionne selon deux logiques. La logique d'appartenance facilite les interactions entre les membres de la même organisation, par l'existence de normes et de valeurs reconnus par tous. La seconde logique qui est celle de la similitude, permet l'accroissement de la coopération entre les membres, puisqu'ils partagent les mêmes représentations, croyances, et symboles.

La proximité qu'elle soit géographique ou organisationnelle nécessite d'être activée pour construire un espace collectif de coopération, générateur d'externalités positives (Gilly, Torre, 2000).

Quelle que soit la forme de la coordination, c'est l'intensité des interactions de relations de la proximité qui est à l'origine de la construction territoriale. (LAMARA, 2009).

2.2. La valorisation de la ressource : second pilier de construction

Si dans l'espace marchand une ressource peut être définie comme ce qui a un prix, une valeur lui accordant une importance, dans le cadre d'un modèle du développement privilégiant l'ancrage territorial, cette notion peut être largement étendue et englober les biens collectifs tels que le paysage, le climat, la forêt, l'eau ou encore les ressources cognitives (LAMARA, 2009). Le système de différenciation-spécification échappe alors à la concurrence traditionnelle par les prix et les coûts. Il fait référence à une dynamique qu'il s'agit de créer par la valorisation progressive des économies externes et des ressources, par la construction d'avantages spécifiques et une différenciation de l'offre (Courlet, Pecqueur, 2013). La conception de la ressource passe de sa définition traditionnelle à celle de résultat d'une construction par les acteurs. Khan (2007) la définit ainsi : « *elle est un construit social créé par un processus de raisonnement et de tâtonnements itératifs* ».

Pecqueur (2005) la définit aussi comme une construction intentionnelle des acteurs. Il distingue entre un actif et une ressource. Les ressources représentent un facteur à révéler, à exploiter ou à organiser. Elles constituent une réserve, un potentiel latent ou virtuel. Elles peuvent se transformer en actif si les conditions de production ou de création de technologie le permettent. Les actifs sont définis comme des facteurs en activité. Selon cette optique, la ressource peut faire l'objet d'une histoire, d'un mythe, d'une identité ou d'une valeur commune. La ressource sera qualifiée de territoriale en ce sens qu'elle est endogène à celui-ci, elle est « *clouée* » au lieu.

Pecqueur (2004) mentionne que les travaux sur le territoire raisonnent en termes de création de ressource et de production d'externalités, via la coordination. La révélation. La valorisation et la spécification par les coordinations des acteurs conditionnent l'émergence des territoires.

L'approche par les ressources s'intéresse non seulement à la spécification de l'offre, mais aussi à la spécification des modes de valorisation et au rôle de la demande. Tout processus de la valorisation suit deux étapes : la genèse ou l'identification et la valorisation qui peut prendre plusieurs formes. Perron et Janin (2014) ont développé une grille par laquelle la ressource sera identifiée et valorisée. Elle comprend deux volets.

- **Le volet d'identification**

Toute identification suit une logique territoriale. Elle implique une diversité d'acteurs. Une bonne connaissance du territoire et ses réseaux d'acteurs, est nécessaire. Les acteurs sont invités à identifier les richesses particulières au territoire valorisées ou non valorisées. Pour ce faire la sensibilisation des acteurs internes est indispensable. Il est aussi utile d'associer à la réflexion les acteurs extérieurs au territoire. Un croisement des regards est nécessaire. Cela nécessite un travail collectif. L'identification des ressources nécessite également le recours à des prestations d'expertise, l'objectif étant d'en saisir les composantes et les potentiels de valorisation. La dimension temporelle de la ressource doit être fortement présente pour saisir son ancrage au territoire. Selon les auteurs, l'acteur public paraît l'acteur le plus légitime pour coordonner cette démarche.

- **Le volet des méthodes de valorisation**

Il s'agit de présenter un état des lieux de la manière dont les ressources du territoire sont valorisées. L'objectif est de caractériser la nature des liens existants entre le territoire et les ressources afin d'explicitier les facteurs de spécificités.

Le premier lien relie les caractéristiques du territoire aux modes de production. Ce lien engendre un degré de spécificité de l'offre des produits ou services liés à la ressource. Le deuxième lien relie les caractéristiques du territoire aux modes de valorisation : rapport marchand ou implication des usagers dans diverses formes de valorisation (fêtes, expositions.....). Le point primordial dans les processus de valorisations est la description des différentes composantes de la ressource. Cela nécessite le repérage des acteurs concernés par la valorisation ainsi qu'une expertise sur les modes d'activation et de spécification des différentes composantes des ressources.

Après l'inventaire et l'identification des ressources du territoire et la caractérisation de chaque ressource, les acteurs sont invités à développer des stratégies de projet pour valoriser ce potentiel. Cette démarche nécessite la construction d'un plan d'action mais au préalable il s'agit de déterminer des objectifs visés : consolider la spécification (ou l'ancrage au territoire), développer / élargir les modes de valorisation et la participation des acteurs, renforcer l'appropriation des ressources par les acteurs locaux, entretenir la qualité des ressources et permettre leur transmission.

Progressivement, le territoire devient un actif économique qui se différencie quantitativement et qualitativement par ses acteurs et par la mobilisation de ses ressources à travers un processus de valorisation et de spécification.

Qu'en est-il dans notre champ d'étude ? Dans ce qui suit, nous présentons et analysons les résultats de notre enquête relative aux démarches concrètes de l'identification et de la valorisation de la ressource forestière dans la Wilaya de Saida.

Cette enquête par entretien a été menée pendant l'année 2017 sur une période de 07 mois, auprès des responsables de la Conservation des forêts et les autres acteurs locaux qui sont : l'institut national de la recherche forestière, le haut-commissariat du développement de la steppe, l'entreprise algérienne du génie rural, l'université de la Wilaya de Saida, la population locale, la chambre du commerce, la chambre d'artisanat, la chambre d'agriculture, une association de chasse, une association d'apiculteurs.

3. Les démarches concrètes en matière d'identification et de la valorisation de la ressource forestière

Saida est une Wilaya qui détient plus de **159525** Ha de terres forestière, soit un taux de boisement de **23,6 %** (données de la Conservation des forêts, 2017), qui lui confère une vocation sylvicole.

Afin de mettre en lumière l'importance accordée aux piliers de la construction territoriale que sont : la coordination des acteurs et la valorisation des ressources, nous avons étudié les démarches concrètes adoptés par la Conservation des forêts.

Pour ce faire nous avons mené une enquête par entretien auprès des principaux responsables de la Conservation des forêts de Saida et d'autres acteurs du même secteur (le haut-commissariat de la steppe, l'institut national de la recherche forestière, l'entreprise algérienne du génie rural filiale « SERSOU »). Nous avons adopté une grille d'analyse qui s'appuie sur la démarche méthodologique développée par Perron et Janin (2014) telle qu'expliquée plus haut.

Cette grille prend en considération les démarches établies en matière d'identification et celles établies en matière de valorisation.

3.1. Le volet d'identification

Pour que cette identification soit performante, les différents acteurs concernés doivent y participer. Le processus d'identification nécessite une communication et un

échange d'information pour un travail d'expertise. La coordination entre les parties prenantes est indispensable.

Qu'en est-il du processus d'identification adopté dans ce secteur ?

Au niveau national, l'identification du domaine forestier en Algérie est organisée par la loi domaniale **90/10**. Elle mobilise deux instruments :

- Le cadastre forestier national (**CNF**) ; une opération sert à délimiter, borner, cartographier la propriété forestière. Ces actions tendent à assurer la préservation des forêts, leur développement, leur extension, leur gestion matérielle. En **2007**, Deux actions prioritaires étaient mises en œuvre : délimiter les forêts naturelles incluant le bornage du sol, compléter les opérations de délimitation de toute plantations hors forêts.

- Les plans d'aménagement et l'inventaire national forestier (**INF, 1987, 2008**) destinés au suivi de la dynamique des ressources forestières et à la planification de leur utilisation.

L'Algérie a réalisé de **1984** à **1987** un premier inventaire forestier. En **2000**, l'administration forestière a voulu actualiser l'inventaire national. Deux types d'inventaires forestiers ont été programmés : un inventaire opérationnel et un inventaire stratégique, dont les objectifs étaient :

- L'achèvement de l'inventaire national forestier sur la base d'échantillonnage et la cartographie des écosystèmes forestiers et alfatiers.

- La production des résultats de l'inventaire par Wilaya sous forme de documents facilement exploitable et numérique. Telles sont les opérations qui ont été effectuées (BNEDER, 2007a, 2007b).

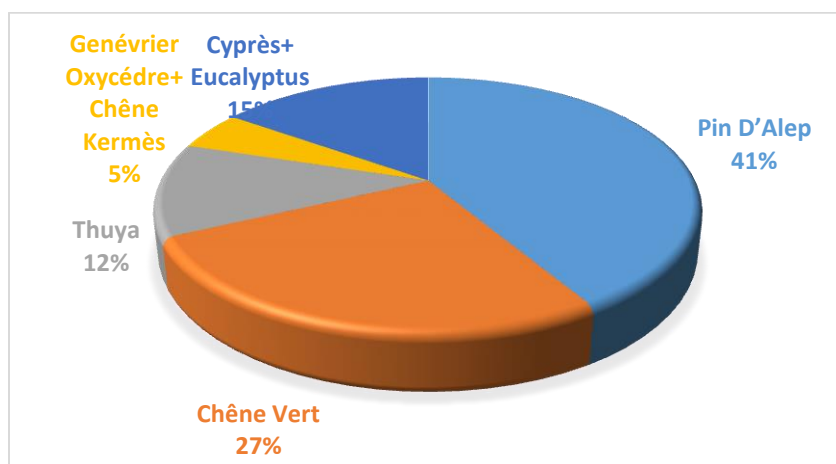
- La création et le développement d'une banque de données sur le secteur des forêts incluant la biodiversité.

- Le renforcement des capacités du personnel dans les méthodes statistiques, les enquêtes d'inventaire et les nouvelles technologies tels que : le système d'information géographique, la télédétection et des instruments de mesure modernes.

- La mise en place d'un dispositif du suivi continu des ressources basé sur la collecte permanente de données quantitatives et qualitatives. Ces trois derniers objectifs n'ont pas été atteints.

La mission avait été confiée au bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER). Au niveau de la Wilaya de Saida (2007b), un travail a été effectué sur l'occupation générale des terres qui consiste en une description et une caractérisation des différents types de formations forestières. Une opération d'inventaire du sol a été programmée mais n'a pas pu être réalisée en raison du problème d'accessibilité dans la plupart des massifs forestiers.

La ressource floristique fournie par la Conservation des forêts est représentée dans le graphique suivant :



Source : construit par l'auteur selon les données de la Conservation des forêts

Figure (1) : Répartition de la superficie forestière par espèce

En ce qui concerne la ressource faunistique, aucune information n'a été fournie par les responsables de l'administration. L'inventaire de cette ressource n'a pas été effectué. Les listes exhaustives de la flore et de la faune ne sont pas disponibles, au niveau de la Conservation des forêts, pourtant acteur principal et légitime chargé de la valorisation, de la protection et de la gestion du patrimoine forestier et alfatier (le décret n°95/201 du 25 juillet 1995). Elle a pour mission d'organiser toute intervention au niveau de la forêt, à travers la délivrance des autorisations (la loi n°84/12 portant régime général des forêts, 1984) prévues par la législation et la réglementation et de tenir à jour les inventaires des ressources forestières, alfatières et cynégétiques. Elle est également en charge d'assurer la police forestière en protégeant l'intégrité de la forêt.

La cause invoquée est la complexité du régime général des forêts qui aurait interrompu l'organisation des actions d'inventaire actualisé de la richesse faunistique et floristique, alors que, la loi 84/12 relatif à la réglementation générale des forêts est absolument claire. Dans l'article 39 de cette loi, le législateur exige un inventaire forestier national périodique quantitatif et qualitatif du patrimoine forestier. A cela s'ajoute, l'article 04 du décret exécutif n° 95/201 du 25 Juillet 1995, portant organisation de l'administration centrale de la direction générale des forêts. A travers cet article, le législateur donne lieu à l'établissement d'un inventaire quantitatif et qualitatif.

Plus globalement les responsables de la direction ont indiqué que l'absence des moyens logistiques et humains spécialisés ne leur permet pas d'effectuer l'identification exhaustive des ressources.

Notre recherche documentaire nous a permis de recenser pourtant un certain nombre de travaux mettant en lumière le potentiel floristique et faunistique de la Wilaya de Saida, parmi les principaux, nous pouvons citer l'inventaire du BNEDER (2007), l'étude de l'INRF (2011), et la cartographie des stations forestières des massifs forestiers de la Wilaya de Saida (TERRAS, 2011).

1. L'inventaire effectué par le bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER, 2007a) répartit les superficies forestières par essence. Il fait ressortir une nette prédominance des peuplements de *Pin d'Alep*. Les autres essences, beaucoup moins importantes sont des essences de reboisement : *Pin d'Alep*, *Cypers*, *Eucalyptus*.

On y trouve également d'autres essences telles que : *le chêne vert*, *le genévrier oxycedre* et *le Thuya* en association avec *le lentisque*, *le ciste* et *l'alfa*.

2. Pendant la même année 2007, une étude a été menée par un bureau d'étude et de réalisation des programmes d'environnement pour le compte de la direction de l'environnement de la Wilaya de Saida. Elle fait un état de lieux des deux forêts urbaines « Mekimen » et « forêt de Madinet el Ogbane ». Les groupements végétaux recensés à travers des relevés phytoécologiques sont : le groupement à chêne vert ; son cortège floristique est composé de Quatre (04) espèces, le groupement à Pin d'Alep et chêne Kermès qui comprend Six (06) espèces et dont le cortège floristique regroupe Onze (11) espèces, le groupement Oleolenisque qui comprend Neuf (09) espèces et enfin le groupement de Tetraclinis articulata qui regroupe Quinze (15) espèces.
3. L'étude effectuée par l'institut national de recherche forestière (INRF) porte sur les ressources génétiques forestières ; peuplements portes-graines en Algérie. Elle avait pour objectif une connaissance approfondie écologique et génétique des essences forestières, préalable indispensable à la création d'un système de gestion de la reproduction des essences forestières. Ce travail a été réalisé sur les peuplements portes-graines classées adultes et naturels. Les données sont recueillies par le biais d'une fiche descriptive (la nomination de l'espèce, sa localisation, ses coordonnées géographiques, sa superficie, ses caractères écologiques, le caractère dendrométrique, l'état sanitaire). Le travail a été effectué à l'aide : des observations, d'un Global Positionning System (GPS), d'un dendromètre Blum Leiss. Il a conclu que les peuplements portes graines (PPG) sont répartis géographiquement dans les communes de : Hassasna, O. Brahim, O. Khaled, Doui Thabet, Ain Al Hadjer, Saida, et que les essences forestières sont : le Chêne vert, le Pin d'Alep (04 peuplements), le pistachier de l'Atlas.
4. Dans le cadre d'une recherche académique portant sur la typologie et la cartographie des stations forestières des massifs forestiers de la Wilaya de Saida, M.TERRAS (2011) a réalisé à l'aide des cartes d'état-major et par la prospection du terrain, un inventaire floristique avec une précision des conditions du milieu et des facteurs écologiques. Ce travail a donné lieu à la réalisation des relevés floristique identifiant toutes les espèces de toutes les strates, avec la mention du coefficient d'abondance, de dominance, et de sociabilité de chaque espèce. Il a abouti à la répartition suivante des espèces floristiques :

Tableau n°01 : Répartition des espèces floristiques

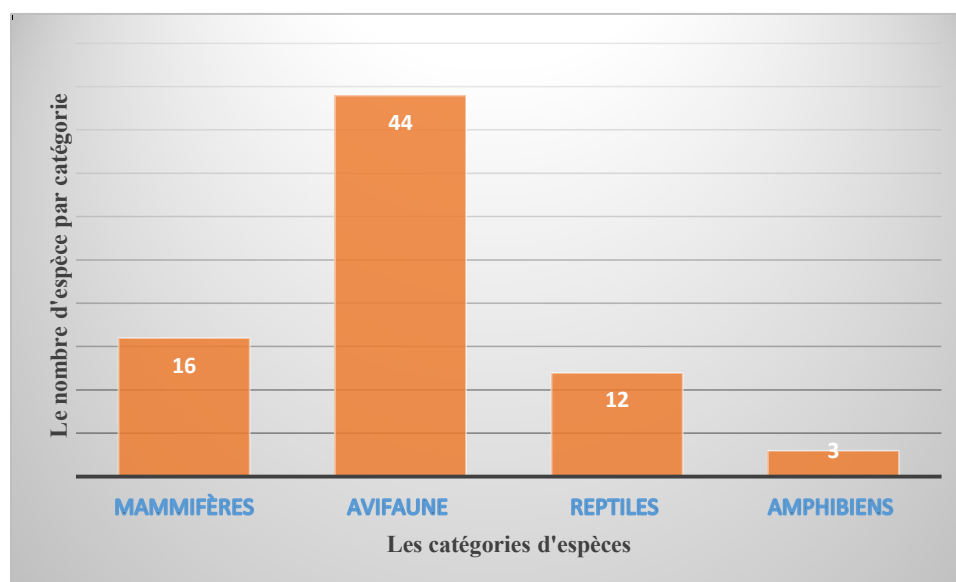
Le groupement	L'emplacement du groupement	Les strates du groupement	Nombre d'espèces
Pin d'Alep	10 communes	Strates : arborée, arbustive, sous-arbustive, herbacée	68
Chêne vert	01 commune	Strates : arborée, arbustive, sous-arbustive, herbacée	38
Thuya de Berbérie	01 commune	Strates : arborée, arbustive, sous-arbustive, herbacée	39
Pistachier de l'Atlas	01 commune	Strates : arborée, arbustive, sous-	22

		arbustive, herbacée	
Chêne Zeen	01 commune	Strates : arborée, arbustive, sous-arbustive, herbacée	14
Pin d'Alep et Chêne vert	02 communes	Strates : arborée, arbustive, sous-arbustive, herbacée	42
Pin d'Alep et Thuya de Berbérie	04 communes	Strates : arborée, arbustive, sous-arbustive, herbacée	45
Pin d'Alep et Thuya de Berbéri et Chêne vert	02 communes	Strates : arborée, arbustive, sous-arbustive, herbacée	49

Source : construit par l'auteur selon les données de l'étude effectuée

- En 2015, le bureau national d'étude pour le développement rural a effectué une étude descriptive et analytique, portant sur le diagnostic écologique des peuplements du Pistachier de l'Atlas sur le territoire national pour proposer un plan d'action pour leur réhabilitation et leur extension. Le travail a été élaboré à travers l'exploitation des cartes topographiques et géologiques et un travail du terrain sur l'espèce étudiée. Le territoire national était réparti en zones d'études dont Saida faisait partie. Dans cette Wilaya, le pistachier de l'Atlas occupe une superficie de **300 Ha**, répartie sur Sept **07 communes**. Cette superficie est répartie juridiquement entre le domaine public avec une superficie de **243 Ha**, soit un taux de **81,13%** et le domaine privé avec **57 Ha**, soit un taux de **18,87%**. Cette espèce occupe les zones de parcours avec un taux de **56,11%**, l'espace forestier avec un taux de **28,75%**, l'espace agricole avec un taux de **14,93%**. L'étude a été effectuée sur la pédologie et la géologie du terrain. Le pistachier se retrouve sur les falaises et les oueds de la Wilaya. Les peuplements du Pistachier se présentent principalement en peuplement mélangé (**74,43%**) et en peuplement pur (**25, 57%**). Ces peuplements sont jugés en bon état de santé. La prospection du terrain a confirmé que la régénération du pistachier reste faible avec un taux de **61,70%**. Le cortège floristique du Pistachier est composé de Six (**06**) espèces.

Le potentiel faunistique est peu étudié du fait de la mobilité de cette espèce. Le seul inventaire que nous avons pu obtenir, est celui effectué par le BNEDER (2015), dans le cadre de la recherche élaborée ci-dessus sur le Pistachier de l'Atlas. Cet inventaire englobe les espèces de la région de l'Ouest algérien. La faune de l'aire du Pistachier de l'Atlas dans la région ouest correspond généralement à celle signalée à travers l'ensemble de la région. Les espèces signalées dans la région à travers les huit (**08**) Wilayas que compte la zone d'étude sont :



Source : construit par l'auteur selon les données de l'étude

Figure (2): Répartition des espèces faunistiques

A travers ces travaux nous constatons que Saida est riche par son potentiel floristique. Cependant, ces travaux, qu'ils soient les résultats de commandes institutionnelles ou des initiatives individuelles, ne sont pas valorisés.

Nous notons aussi qu'aucune initiative d'identification exhaustive n'a été entreprise par les autres acteurs que sont : *l'institut national de la recherche forestière, le haut-commissariat du développement de la steppe, l'entreprise algérienne du génie rural.*

L'institut national de la recherche forestière est un établissement à caractère scientifique. Il est sous la tutelle du ministère de l'agriculture et du développement rural. Cet institut est constitué de treize (13) stations régionales implantées dans les principaux écosystèmes : forestier, steppique et saharien. Une station est implantée à la commune d'Ain Skhouana. Les actions de l'institut s'inscrivent dans le cadre des orientations du plan d'action forestier, dont l'objectif primordial est la valorisation de la ressource forestière (faune et flore) sur le plan quantitatif et qualitatif. La mission principale de cet institut est l'accumulation des connaissances sur la faune et la flore. Les recherches qui ont été programmées et effectuées à ce jour portent principalement sur le système steppique de cette commune¹. Un seul travail a été effectué en 2011 (cité plus haut). Ce travail encadré par le ministère d'agriculture n'a pas été pas valorisé.

Le haut-commissariat du développement de la steppe est un établissement public à caractère technique et scientifique. Il est sous la tutelle du ministère de l'agriculture et le développement rural. Il est constitué de plusieurs antennes dont une dans la Wilaya de Saida. Il a pour mission statutaire de mettre en œuvre des méthodes de lutte contre le phénomène de la désertification. Il encadre des actions de développement et de valorisation des zones spécifiques. Dans le cadre de la politique du développement intégré de la steppe, l'établissement propose des formes de concertation, de coordination avec les organismes relevant du ministère de l'agriculture tels que la Conservation des forêts pour la mise en

¹ Entretien mené avec la responsable de la station d'Ain Skhouana.

valeur des terres alfatières. Cet établissement est chargé de recenser la ressource steppique existante au niveau de la forêt, action qui n'a pas été menée².

L'entreprise algérienne du génie rural est une entreprise publique économique, filiale «**Sersou**» du groupe **E.A.G.R** (entreprise nationale du génie rural), spécialisée dans la réalisation des programmes de développement rural. L'**E.R.G.R** doit intervenir dans le domaine forestier, principalement dans le reboisement et la plantation, l'infrastructure forestière, l'exploitation forestière, le traitement des graines et la production des plants, la valorisation du bois. A Saida, cette entreprise réalise les projets proposés par la Conservation des forêts, en suivant un plan de charge. Depuis sa création en **2010** et pendant une période de trois (**03**) ans, les actions qu'elle a été menées sont : la fixation des berges, la plantation de brise vents, la plantation fruitière (oléicole), et la plantation d'opuntia. (Documents de l'entreprise, 2017).

D'autres acteurs locaux peuvent identifier la ressource forestière : ce sont l'université et la population locale. Dans le cadre de la recherche scientifique, quelques travaux ont été effectués sur l'identification de la ressource forestière (la typologie et la cartographie des stations forestières des massifs forestiers (M.TERRAS, 2011) dont celui évoqué précédemment. Les conclusions de ces travaux ne sont pas exploitées.

Grâce à son sol calcique, Saida recèle une autre richesse floristique, celle des plantes aromatiques et médicinales. Cette richesse peut faire l'objet d'un inventaire exhaustif dans lequel, la population peut jouer un rôle primordial. Les données statistiques sur cette richesse exploitée de manière illicite et anarchique sont quasi inexistantes au mieux peu fiables.

La Conservation ne mène pas non plus des démarches d'implication et de sensibilisation de la population locale et des acteurs concernés dans ce processus d'identification. Son rôle se limite à la sensibilisation aux risques d'incendies et à la protection des forêts de ces incendies. La radio reste le seul moyen de communication et de sensibilisation utilisé. La ressource forestière se trouve dans un état de dégradation, sous l'effet des interventions non organisées des riverains et de surpâturage et de la désertification, pourtant la Conservation est chargée à protéger l'écosystème par plusieurs actions : le traitement des bassins versants, la lutte contre la désertification, l'extension du patrimoine forestier. Or, une seule action de reboisement de cinquante (**50**) **Ha** (Conservation des forêts, 2017) dans la région de Sidi Ahmed (sud de la Wilaya) a été effectuée durant l'année **2016**.

Les ateliers du travail d'expertise se font au niveau de la direction centrale (**DGF**) dont ils concernent l'évolution génétique des peuplements au plan quantitatif et qualitatif. Les recommandations tirées de ces rencontres ne sont pas prises en considération et aucune évaluation n'a été menée en matière d'identification des ressources au niveau local. Les motifs évoqués par l'administration forestière de Saida sont le manque des dispositifs réglementaires adéquats pour organiser ces ateliers ainsi que le manque de moyens logistiques.

L'inventaire exhaustif de la richesse floristique et faunistique nécessite une volonté du premier responsable du secteur et une participation des différents acteurs : université, instituts de recherches, population locales et acteurs privés. Comme nous pouvons le constater, cet objectif n'est pas clairement visé.

² Entretien mené avec la responsable de l'agence du haut-commissariat du développement de la steppe.

Alors que la connaissance approfondie et actualisée du patrimoine forestier est un préalable indispensable à sa valorisation, notre investigation nous a permis de mettre en évidence que le processus d'identification des ressources s'inscrit dans une logique strictement sectorielle, segmentée et partielle et non pas territoriale et concertée.

3.2. Le volet de la valorisation

Ainsi que nous l'avons vu plus haut un travail de valorisation nécessite :

- Un travail d'expertise thématique sur la ressource forestière et ses composantes afin d'explicitier les facteurs de spécificité.
- Une connaissance approfondie des caractéristiques du territoire pour l'élaboration des modes de valorisation et des modes de production adaptés à la demande.
- L'établissement d'une stratégie du développement des projets.

Quel bilan peut-on faire à ce jour des efforts de valorisation des ressources forestières ?

La montée en puissance de l'économie forestière en Algérie accorde une importance aux modes de valorisation des ressources forestières. On recense plusieurs initiatives au niveau national telles que : la création de l'aire protégée Babor-Tababart qui intègre plusieurs communes de deux wilayas (Sétif, Bejaïa) et la création de la forêt modèle de Tlemcen qui représente trois écosystèmes : maritime, forestier, steppique.

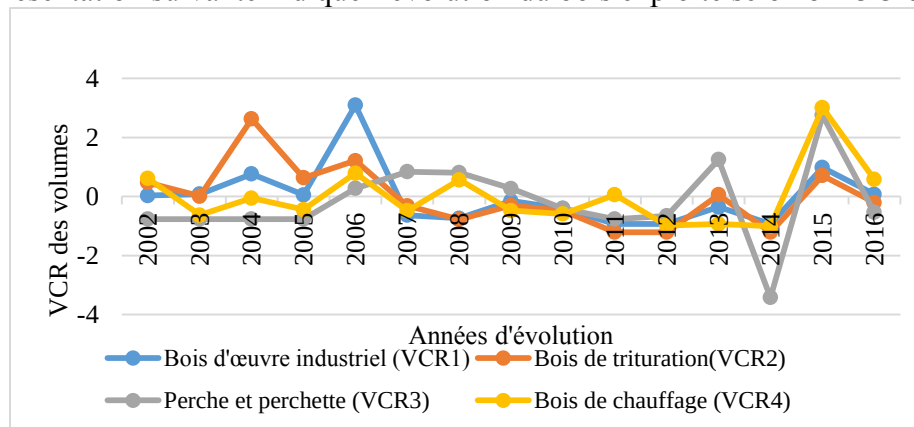
Au niveau de la Wilaya de Saida, les modes de valorisation existants se divisent en mode marchand et non marchand.

3.2.1. Le mode marchand

Il consiste en l'exploitation du bois incendié, en l'amodiation des vides labourables et en autorisations dédiées à un usage particulier.

En matière d'exploitation du bois

La représentation suivante indique l'évolution du bois exploité selon différents usages.



Source : construit par l'auteur

Figure (3): Evolution du volume du bois exploité 2000-2016

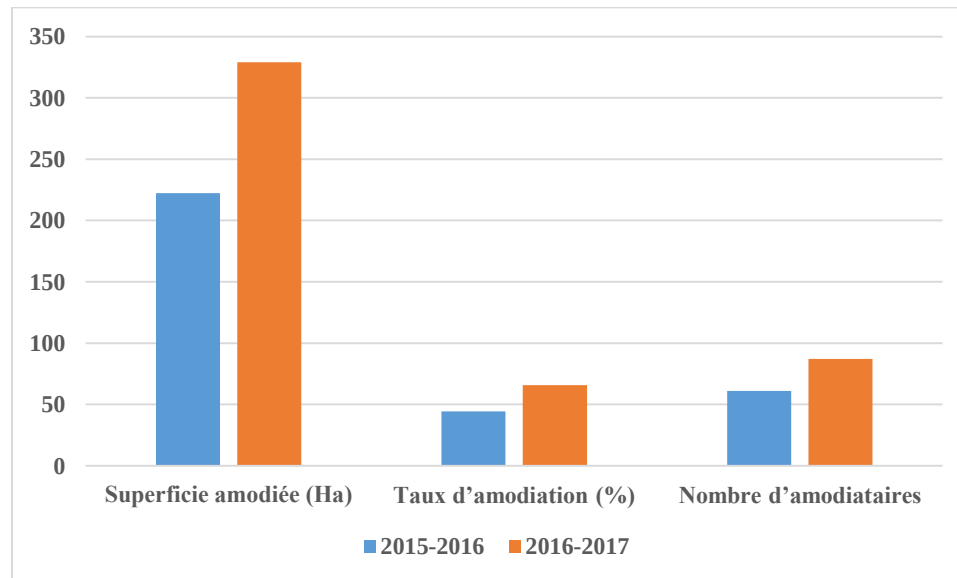
Nous constatons que le volume du bois exploité selon différents usages est erratique. Il dépend des incendies enregistrés pendant la période estivale.

La Conservation considère que toutes les forêts de la Wilaya ont une vocation de protection contre l'érosion et la désertification et qu'elles nécessitent que des travaux sylvicoles, tandis que le bureau national d'études pour le développement rural BNEDER (2007b) a proposé un schéma directeur d'aménagement de la Wilaya, sous la forme d'un

plan d'affectation prospective des terres. Il indique que **55.242** Ha, soit **35%** de la superficie forestière a une vocation de production forestière³, **65%** de la superficie forestière a une vocation de protection (forêt + reboisement). Sachant qu'un hectare de forêt de production procure **130 m³** du bois en moyenne et que la moyenne de production enregistrée pendant la période **2005-2015** en Algérie est d'ordre de : **130255 m³/an**. Nous pouvons conclure que le bois est sous-exploité.

En matière d'amodiation des vides labourables

La superficie recensée est **500** Ha.



Source : construit par l'auteur

Figure (4): Répartition des amodiations effectuées pendant deux campagnes

Le taux d'amodiation et le nombre d'amodiataires ont augmenté d'une campagne à l'autre. La seule activité développée est la céréaliculture, alors que d'autres activités peuvent être développées comme le maraichage, l'apiculture, les plantes médicinales. Seules **04** communes sur les **16** existantes ont été concernées, alors que les potentialités existent.

Ce mode d'exploitation a été gelé pendant la période **2008-2016** pour protéger la forêt du défrichement engendré par l'intervention des amodiataires. La Conservation des forêts était censée d'organiser des rencontres de sensibilisation avec les amodiataires, afin d'optimiser l'utilisation des vides labourables et de protéger la forêt. Cette action n'a pas été effectuée.

En matière d'autorisations d'usages

Pendant deux campagnes **2015/2016** et **2016/2017**, deux activités (l'arboriculture et l'apiculture) ont été développées alors que la mise en valeur des périmètres d'usage

³ Une terre a vocation de production forestière se constitue de : **forêt de production** ayant une croissance potentielle et des conditions de milieu favorables (sol, pluviométrie, terrains stables) et d'un **reboisement de production** qui comprend les maquis, les terres nues et les massifs forestiers.

concerne aussi d'autres activités telles que les plantations fruitières, fourragères, forestière, médicinales, la création de pépinières spécialisées dans de plants (fruitiers, fourragers, forestiers), les petits élevages (aviculture, cuniculture, autre élevage cynégétique) (Décret exécutif n°01-87 du 05 Avril 2001 fixant les conditions et les modalités d'autorisation d'usage)

Les autorisations n'ont concerné qu'une part minime de la superficie globale délimitée par arrêté. Sur une superficie totale de **395** Ha, seuls **56** Ha ont été attribués et mis en valeur, au profit de **37** bénéficiaires dans le cadre d'activités arboricoles (oléiculture) et apicoles (Conservation des forêts, 2017). Seules deux (**02**) communes sur seize (**16**) ont été concernées alors que les potentialités foncières existent et que leur mise en valeur pourrait permettre une production de masse, tant dans le domaine de l'arboriculture que de l'apiculture.

Les modes de valorisation des deux produits : le miel et l'huile d'olive

Afin de mettre en lumière les différents modes de valorisation existants des deux produits que sont le miel et l'huile d'olive, l'enquête a ciblé les Chambres du commerce, de l'agriculture et de l'artisanat. Une seule manifestation d'exposition et de vente des produits agricoles s'organise chaque année par la Chambre d'agriculture qui compte **225** apiculteurs dont **05** femmes. Cependant, les processus de production et de valorisation de ce produit étant de nature informelle, les données disponibles quant au nombre d'apiculteurs sont incertaines et celles relatives à l'évolution de la production inexistantes. L'apiculture souffre de manque de circuits formels et c'est l'informel qui domine les échanges. Les festivités de production et les manifestations d'exposition spécifiques sont rares. Depuis sa création en **2009**, l'association des apiculteurs qui regroupe **500** apiculteurs a organisé une seule manifestation, pendant l'année **2017**.

La Chambre du commerce a organisé une seule manifestation d'exposition du produit local en **2014**. La Chambre d'artisanat compte un seul producteur d'huile d'olive, depuis **2014**. Elle a organisé onze (**11**) manifestations d'exposition du produit local (Poterie, produits alfatiers, miel, l'huile d'olive,...) pendant l'année **2017**. Elle a participé à quinze (**15**) manifestations d'exposition locales et nationales des différents types des produits pendant la même année. Ces manifestations permettent de mettre en contact les artisans participants avec les autres circuits de vente dans d'autres Wilayas.

3.2.2. Le mode non marchand

Il consiste en l'activité de chasse qui se fait d'une manière archaïque. Bien qu'il existe neuf (**09**) associations de chasse, cette activité n'est pas organisée par la Conservation des forêts. La Wilaya compte une seule pépinière de régénération des plants. Les modes de valorisation non marchands de la ressource forestière sont quasi inexistantes.

Sur le plan opérationnel seul trois projets de valorisation ont été développés. Ils consistent en la création de forêts récréatives : les deux forêts du chef-lieu : d'Irlem Bordj avec **61** Ha (date de proposition : **10/02/2015**), la forêt Mekimen avec **37** Ha (date de proposition : **10/02/2015**). Leurs études ont été achevées, les budgets alloués mais ils ne sont pas encore concrétisés. Le troisième projet proposé concerne la forêt Berbour (commune de Youb).

Il ressort de notre recherche que les travaux de recherches thématiques sur les liens entre les ressources et l'espace, sur les spécificités de chaque ressource forestière, sur la grille de caractérisation des composantes de ressources, n'ont pas été entamés. Une seule convention de recherche entre l'université et la Conservation des forêts a été conclue. Elle porte sur les potentialités forestières en biomasse.

La valorisation nécessite un travail d'expertise thématique sur la ressource forestière et ses composantes et une connaissance approfondie des caractéristiques du territoire pour l'élaboration des modes de production et de valorisation adaptés. Elle nécessite aussi l'établissement des plans stratégiques établis de manière concertée.

Or comme nous avons pu le constater, ces objectifs ne sont pas clairement visés. Les travaux d'expertise thématique sont rares, dispersés. Les initiatives de valorisation citées plus haut sont non coordonnées et marquées par l'absence des plans opérationnels, spécifiques, avec pour conséquence une sous-exploitation marquée des potentialités.

4. Conclusion

Le territoire ne peut se construire sans une mobilisation de l'ensemble des acteurs dans le développement et la mise en œuvre de projets de valorisation concertés de ses ressources. Dans ce travail, nous avons voulu mesurer le degré d'importance accordée, par les acteurs sectoriels et locaux, aux deux piliers de la construction territoriale que sont les démarches coordonnées d'identification de la ressource territoriale et le développement des modes de valorisation.

Nous avons souligné l'importance de l'existence de travaux d'expertise thématiques dans l'identification des ressources pouvant être mobilisées pour construire un avantage différenciatif. Cette identification doit suivre une logique territoriale et mobiliser une approche participative fédérant l'ensemble des acteurs du territoire : conservation des forêts, instituts de recherche, population locale, producteurs, investisseurs publics et privés.

Nous avons mis en évidence que cette logique fait jusqu'ici défaut et que les initiatives d'identification actuelles sont partielles et segmentées. Il en résulte une méconnaissance des caractéristiques des ressources ce qui empêche le développement des stratégies et de plans opérationnels de valorisation pertinents et efficace et se traduit par une sous exploitation flagrante des potentialités. Seule une prise de conscience collective de l'importance de ces deux piliers de construction et des actions coordonnées pourront faire passer les ressources locales du stade de potentialités virtuelles à celui d'actifs du développement territorial.

Références

- Becattini. G, Bellandi. M, De Propriis. L. (2009). *A Handbook of Industrial Districts*. Edgar Elgar. Cheltenham.
- Benko. G. (2007). Territoires et sciences sociales. in : *Régimes territoriaux et développement local*. Collection espace et territoires. PUR. Rennes.
- Benko. G. (2007, Mai). Économie urbaine et régionale au tournant du siècle. *Métropoles*, [En ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/139>
- Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER). (2007a). *Etude d'inventaire forestier national*. Edition direction générale des forêts. Alger.
- Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER). (2007b). *Schéma directeur d'aménagement de la wilaya de Saida*. Edition direction générale des forêts. Alger.
- Coissard. S, Pecqueur. B. (2007, Juillet). Des avantages comparatifs aux avantages différenciatifs, une approche par le territoire. *Les dynamiques territoriales : débats et enjeux des différentes approches disciplinaires*. XLIII^e Colloque de l'ASRDLF. Grenoble et Chambéry.

- Colletis. G, Gilly. J.P, Leraux. I. Pecqueur. B. Perrat. J. Rychan. F. Zimmerman. J.B. (1999). *Construction territoriale et dynamiques productives*. https://www.researchgate.net/publication/5058238_Construction_territoriale_et_dynamiques_productives.
- Colletis. G, Pecqueur. B. (1995). Les facteurs de concurrence spatiale. Communication au colloque : «*Dynamiques industrielles et dynamiques spatiales*. ». Toulouse.
- Colletis. G. (2009). Développement local, proximités et rencontres productives. Le cas des dynamiques de développement de la région toulousaine. *Canadian Journal of Regional Science*. Canadian Regional Science Association.
- Courlet, C, Pequeur, B. (2013). *L'économie territoriale*. Edition PUG. Grenoble.
- Crevoisier. O, (2003). Economie, Territoire et Durabilité : une approche par les milieux innovateurs, in Ruegg J. *Géographie et Développement Durable*. Presses Polytechniques. Romandes.
- Décret exécutif n°01-87 du 05 Avril 2001 fixant les conditions et les modalités d'autorisation d'usage.
- Direction générale des forêts. (2016, Juin). Rapport sur : *Perspectives de promotion et de développement de l'économie forestière*. Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche. Alger.
- Entreprise d'étude et de réalisation des programmes d'environnement « économie verte ». (2007). « *Etat des lieux des deux forêts : Madinet El Ogbane et Mekimen* ». Direction de l'environnement. Saida. Algérie.
- Ferguène. A. (2004). Ensembles localisés de PME et dynamiques territoriales : Systèmes Productifs Localisés (SPL) et développement " par le bas " dans les pays du Sud. In *Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du Sud*. L'Harmattan, Paris. (Sous la direction de A. Ferguene).
- Gilly J.P, Torre.A, (2000). *Dynamique de proximité*. L'Harmattan.
- Gumuchian. H, Pecqueur. B. (2007). *La ressource territoriale*. Edition ANTHROPOS.
- Institut national de recherche forestière. (2011). « *Les ressources génétiques forestières et les peuplements portes graines* ». Ministère de l'agriculture et du développement rural. Alger.
- Kahn. R. (2007). Une approche pluridisciplinaire de la dimension culturelle du développement. *Revue d'économie urbaine et régionale*.
- La direction de l'industrie et des mines. (2016, 30 juin). *Le journal les petites et moyennes entreprises*. Edition de la direction. Saida. Algérie.
- La loi 84/12 portant régime général des forêts.
- Lajarge. R. (2000). Patrimoine et légitimité des territoires. De la construction d'un autre espace et d'un autre temps commun. In *Utopies pour le territoire : cohérence ou complexité ?*. l'Aube. France. (Sous la direction de F. Gerbeaux).
- Lamara. H. (2009, Juillet). Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales. *Développement durable et territoires*. [En ligne]. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8208>
- Le bureau national d'études et du développement rural. (2015). « *Le diagnostic écologique des peuplements du Pistachier de l'Atlas et proposition d'un plan d'action pour leur réhabilitation et leur extension*. Ministère de l'agriculture et du développement rural. Alger.
- Le décret n°95/201 du 25 juillet 1995.
- Lipietz. A. (1995). De la régulation des espaces aux espaces de régulation, in Boyer&Saillard, *L'état de la théorie de la régulation*. La découverte. Paris.

- Massicotte. G. (2008). *Perspectives Québécoises*. Sciences du Territoire. Presses universitaires de Québec.
- Pecqueur. B, Colletis. G. (2004). Révélation de ressources spécifiques et coordination située. Colloque international sur “ *l'économie de proximité* ”. Revue Economie et Institution. Marseille.
- Pecqueur. B, Zimmermann. J. B. (2004). *Economie de proximités*. Edition Hermès - Lavoisier.
- Pecqueur. B. (2005). *Le développement territorial : une nouvelle approche des processus du développement pour les économies du sud*. Dans le livre : « le territoire est mort, vive les territoires » Antheaume. B, Giraut. F. Edition IRD. Paris.
- Pecqueur. B. (1996). *Dynamiques territoriales et mutations économiques*. L'harmattan.
- Perron. L, Janin. C. (2014, Mars). *Valoriser les ressources territoriales : des clés pour l'action?* Guide méthodologique. GIS Alpes-Jura.
- Peyrache-Gadeau. V. (2007). Modes de développement et vulnérabilités : quels enjeux pour l'économie territoriale ?, in *Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches pluridisciplinaire*. XLIII^e colloque de l'ASRDLF. Grenoble-Chambéry, 11, 12, 13 juillet 2007.
- TERRAS. M. (2011). Thèse de doctorat intitulée : « *Typologie, cartographie des stations forestières et modélisations des peuplements forestiers. Cas des massifs forestiers de la wilaya de Saida (Algérie)* ». Faculté des sciences de la nature et de la vie et sciences de la terre et de l'Université Abou Bakr Belkaid. Tlemcen.
- Torre. A. (2015). *Théorie du développement territorial*. Géographie, Économie, Société 17/273-288. Lavoisier.
- Zuindeau. B. (2006). Spatial approach to sustainable development: challenges of equity and efficacy. *Regional Studies*. (40/5).